

PRÉSENTATION

Nous sommes en 1749. Depuis deux ans, Diderot prépare avec son ami et coéquipier d'Alembert ce qui deviendra *le* monument intellectuel du siècle des Lumières, l'*Encyclopédie*. Arrivé à Paris vers l'âge de seize ans pour y terminer de brillantes études commencées à Langres, sa ville natale, et embrasser une carrière ecclésiastique, le jeune Diderot a vite fait de s'éloigner de la religion de ses pères. Reçu maître-ès-arts (c'est-à-dire bachelier) en 1732, il étudie néanmoins la théologie à la Sorbonne tout en essayant de se faire une place parmi les écrivains et les philosophes de la capitale. Vivant parfois assez misérablement, il fréquente de jeunes intellectuels comme Rousseau, qui devient son ami le plus proche, ou des crapules comme le neveu de Rameau qu'il immortalisera plus tard dans une de ses œuvres les plus célèbres. Après dix ans de bohème, il fait la connaissance d'une lingère, Anne-Toinette Champion, qu'il épouse en cachette malgré l'opposition de ses parents. Pour

subvenir aux besoins de sa famille, Diderot travaille comme traducteur ; en même temps – pour entretenir sa maîtresse, M^{me} de Puisieux, selon certaines sources –, il publie anonymement des ouvrages fort subversifs :

- les *Pensées philosophiques* en 1746, lacérées et brûlées par le bourreau « comme scandaleux et contraires à la religion et aux bonnes mœurs », dans lesquelles Diderot s'emploie à saper les bases de la religion chrétienne et rompt une lance en faveur du matérialisme athée ;

- *Les Bijoux indiscrets* en 1748, un roman libertin inspiré d'un fabliau du XIII^e siècle (*Du Chevalier qui fist les cons parler*), dans lequel Diderot a combiné la féerie érotico-orientalisante à la mode de Crébillon et la tradition gauloise du conte licencieux. Le résultat est une fiction débridée où un anneau magique permet au sultan du Congo Mangogul d'arracher aux dames de la cour, contraintes de s'exprimer par leur « bijou » (c'est-à-dire par leur sexe), les secrets de leur vie amoureuse ;

- la *Lettre sur les aveugles*, dont la publication en 1749 va mener son auteur en prison. Diderot y réfute la preuve de l'existence de Dieu par les merveilles de la nature et esquisse l'évolution biochimique

d'une matière primitive vers des organismes complexes dotés d'une stabilité provisoire, vision hardie que la biologie moderne a confirmée deux siècles plus tard. À l'instar du *Phédon* de Platon, Diderot donne la parole à un aveugle mourant, le mathématicien anglais Saunderson, qui dresse un magnifique tableau des premiers instants de l'univers où nul plan divin ne préside à la naissance des êtres et des choses : en émergeant lentement du chaos primitif, la nature a produit de façon aléatoire des animaux pourvus ou dépourvus des organes nécessaires à la survie. Parmi ces monstres surgis des agitations irrégulières de la matière en mouvement, l'homme a fait son apparition, et il ne doit sa survie qu'à l'heureuse conformation de ses organes et à un milieu favorable. Autrement dit, l'espèce humaine est le résultat de circonstances fortuites, et non d'une finalité providentielle qui l'aurait désignée comme fin et couronnement de la création. Aux yeux du pouvoir, la coupe était pleine.

Le 22 juillet, le comte d'Argenson, garde des Sceaux du roi Louis XV, invite son lieutenant-général de police, Nicolas-René Berryer, à « donner ordre pour faire mettre à Vincennes le sieur Didrot [*sic*] auteur du

livre de l'Aveugle ». Dénoncé par le curé de sa paroisse comme auteur des *Pensées philosophiques*, Diderot est déjà surveillé par les autorités depuis deux ans. En janvier 1748, un mouchard de la police avertit Berryer que le « sieur Dridot [*sic*] » travaille à « un ouvrage qui, au jugement de cet athée, sera plus fort que tout ce qu'il a fait jusqu'à présent ». Le jeudi 24 juillet, à sept heures et demie du matin, deux officiers de police se présentent au domicile de Diderot et commencent à fouiller l'appartement afin d'y saisir des manuscrits compromettants. La perquisition étant restée sans résultat, le philosophe est emmené en voiture au château de Vincennes, forteresse médiévale convertie en prison, où il est conduit dans le sinistre donjon central. Diderot n'a aucune idée de combien de temps il y passera : la lettre de cachet est une condamnation à l'oubli dont le terme n'est pas fixé.

Une semaine après son arrestation, Diderot est pour la première fois interrogé par le lieutenant-général de police. Mais le prisonnier tient bon face à son geôlier : il n'a rien écrit et *a fortiori* rien publié de ce qu'on lui attribue. De toute évidence, le fruit n'est pas mûr et Berryer fait chou blanc. Il renvoie son client dans sa cellule, d'autant plus

persuadé qu'il ment que le sieur Durand, l'un des quatre éditeurs de l'*Encyclopédie*, vient de reconnaître avoir imprimé les *Pensées philosophiques*, *Les Bijoux indiscrets* et la *Lettre sur les aveugles*. Quinze jours plus tard, Diderot craque. Ses peines, écrit-il à Berryer le 13 août, « sont poussées aussi loin qu'elles peuvent l'être » ; son corps « est épuisé, l'esprit abattu, et l'âme pénétrée de douleurs ». Si jamais Diderot a entrepris une démarche humiliante, c'est celle qu'il s'impose face au lieutenant-général à qui il écrit, la mort dans l'âme : « Je cède donc à la haute opinion que j'ai conçue de vous avec tout le monde éclairé ; à l'ascendant que vous prendrez toujours sur les esprits bien faits par vos talents supérieurs et par vos qualités singulières de cœur et d'esprit ; à ces sentiments de probité délicate que vous professez, et dont il n'est permis ni au grand ni au petit de s'écarter ; enfin à l'extrême confiance que j'ai dans la parole d'honneur que vous me donnez que vous aurez égard à mon repentir et à la promesse sincère que je vous fais de ne plus rien écrire à l'avenir sans l'avoir soumis à votre jugement. » On a rarement parlé de manière aussi déférente à un lieutenant de police. Mais il fallait passer aux aveux. Diderot s'exécute : « Je vous

avoue donc comme à mon digne protecteur ce que les longueurs d'une prison et toutes les peines imaginables ne m'auraient jamais fait dire à mon juge : que les *Pensées*, *Les Bijoux* et la *Lettre sur les aveugles* sont des intempérances d'esprit qui me sont échappées. » Après des aveux aussi complets, Diderot est autorisé à recevoir des visites ; sorti du donjon, il a désormais la liberté de se promener dans le parc du château. D'après le témoignage de sa fille, il passa le mur un soir pour surprendre sa maîtresse qu'il soupçonnait, non sans raison, d'infidélité. Il rompit peu de temps après avec elle.

Une semaine plus tard, les libraires associés rendent visite au prisonnier et conduisent sa femme auprès de lui. Aux environs du 25 août, Diderot reçoit pour la première fois la visite de Rousseau. Tous les deux jours désormais, celui-ci se rend à la prison de Vincennes afin de passer les après-midi en compagnie de son malheureux ami dont le moral est au plus bas.

La prison est située à environ sept kilomètres de Paris. Rousseau marche à pied quand il n'est pas accompagné, car les fiacres sont chers. Obligé par la chaleur de ralentir son pas, il s'arrête un jour sous un chêne pour se reposer. Voici comment il re-

trace, à douze ans de distance, ce qui lui est arrivé, un après-midi de l'automne 1749 :

« J'allais voir Diderot alors prisonnier à Vincennes ; j'avais dans ma poche un *Mercur de France* que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'Académie de Dijon qui a donné lieu à mon premier écrit¹. Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture ; tout à coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumières ; des foules d'idées vives s'y présentèrent à la fois avec une force et une confusion qui me jeta dans un trouble inexprimable ; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'opresse, soulève ma poitrine ; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes sans avoir senti que j'en répandais. Oh ! Monsieur, si j'avais jamais pu écrire le quart de ce que j'ai vu et senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'au-

1. Le concours proposé par l'Académie de Dijon pour le prix de morale de l'année 1750 avait pour sujet : « Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs ».

rais fait voir toutes les contradictions du système social, avec quelle force j'aurais exposé tous les abus de nos institutions, avec quelle simplicité j'aurais démontré que l'homme est bon naturellement et que c'est par ces institutions seules que les hommes deviennent méchants. Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités qui dans un quart d'heure m'illuminèrent sous cet arbre, a été bien faiblement épars dans les trois principaux de mes écrits, savoir ce premier Discours, celui sur l'inégalité, et le traité de l'éducation, lesquels trois ouvrages sont inséparables et forment ensemble un même tout. Tout le reste a été perdu, et il n'y eut d'écrit sur le lieu même que la prosopopée de Fabricius. Voilà comment lorsque j'y pensais le moins je devins auteur presque malgré moi. » (*Deuxième lettre à Malesherbes.*)

Cette célèbre scène de l'« illumination de Vincennes » a donné naissance au *Discours sur les sciences et les arts*, le premier écrit de Rousseau contre la civilisation. Or Diderot a donné une tout autre version des événements : « J'étais alors au château de Vincennes. Rousseau vint m'y voir, et par occasion me consulter sur le parti qu'il prendrait dans cette question. Il n'y a pas à balancer, lui dis-je. Vous prendrez le parti que per-

sonne ne prendra. Vous avez raison, me répondit-il ; et il travailla en conséquence. » (*Réfutation d'Helvétius.*)

C'est sans doute l'*Encyclopédie* qui a sauvé Diderot d'un emprisonnement plus long. Dans une lettre écrite au comte d'Argenson, il avait fait valoir d'illustres protecteurs et proposé même de lui dédier l'*Encyclopédie*, à laquelle il travaillait lorsqu'on l'a jeté en prison et qui sera, à n'en pas douter, un monument « à la gloire de la France et à la honte de l'Angleterre ». Les pétitions réitérées des éditeurs eurent également leur effet. L'*Encyclopédie*, plaidaient-ils, ne peut pas se passer de son maître d'œuvre : le laisser croupir plus longtemps à Vincennes, c'est compromettre le succès d'une affaire où étaient engagés des capitaux considérables. Et le gouvernement ne fut point insensible à leurs arguments. Tout un courant favorable existait déjà, et jusque dans les plus hautes sphères du pouvoir, pour que le projet du « grand dictionnaire » ne soit pas abandonné et qu'il soit réalisé en France... « à la honte de l'Angleterre » !

Gerhardt STENGER